

VIDE-GRENIER BRENTHONNE

DIMANCHE 22 JUILLET 2018

Inscriptions et renseignements : 06.76.03.32.61 ou par courriel à comitedesfetesbrenthonne@gmail.com

Bulletin d'inscription (emplacement SANS voiture)

Je souhaite module(s) de 3 mètres linéaires au tarif de 12,00€ le module pour un montant total de€ que je règle au moyen d'un chèque à l'ordre de « comité des fêtes de Brenthonne » ou en espèces.

A retourner à : Béatrice Colloud, 136, Route de Thonon, 74890 Brenthonne accompagné du bulletin d'inscription et de la copie de la pièce d'identité.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email :



Copie d'une pièce d'identité à joindre au bulletin d'inscription

Type de pièce (carte identité, passeport) :

N° de la pièce d'identité :

Délivrée par :

Date de délivrance :

J'atteste sur l'honneur que je suis un particulier non inscrit au registre du commerce et que je ne participe pas à plus de deux ventes au déballage par année pour y vendre des objets personnels et usagés (Art. L.310-2 code de commerce). Pour les professionnels : je tiendrais le registre descriptif des objets (Art. R.321-3 code de commerce) et fournis une copie du registre du commerce.

J'ai pris note et accepte le règlement figurant au dos de ce document.

Date : Signature :

VIDE-GRENIER BRENTHONNE

DIMANCHE 22 JUILLET 2018

Inscriptions et renseignements : 06.76.03.32.61 ou par courriel à comitedesfetesbrenthonne@gmail.com

Bulletin d'inscription (emplacement SANS voiture)

Je souhaite module(s) de 3 mètres linéaires au tarif de 12,00€ le module pour un montant total de€ que je règle au moyen d'un chèque à l'ordre de « comité des fêtes de Brenthonne » ou en espèces.

A retourner à : Béatrice Colloud, 136, Route de Thonon, 74890 Brenthonne accompagné du bulletin d'inscription et de la copie de la pièce d'identité.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email :



Copie d'une pièce d'identité à joindre au bulletin d'inscription

Type de pièce (carte identité, passeport) :

N° de la pièce d'identité :

Délivrée par :

Date de délivrance :

J'atteste sur l'honneur que je suis un particulier non inscrit au registre du commerce et que je ne participe pas à plus de deux ventes au déballage par année pour y vendre des objets personnels et usagés (Art. L.310-2 code de commerce). Pour les professionnels : je tiendrais le registre descriptif des objets (Art. R.321-3 code de commerce) et fournis une copie du registre du commerce.

J'ai pris note et accepte le règlement figurant au dos de ce document.

Date : Signature :

VIDE-GRENIER BRENTHONNE

DIMANCHE 22 JUILLET 2018

Inscriptions et renseignements : par tel au 06.76.03.32.61 ou par courriel à comitedesfetesbrenthonne@gmail.com

Règlement

Nouveau : métrage par module de 3 mètres chacun

Le n° d'emplacement sera communiqué dès la confirmation d'inscription. **Emplacement SANS voiture.** Après déballage, les voitures devront se garer sur les parkings à l'extérieur.

Le déballage aura lieu de **6h30** à 8h30. **Aucune voiture ne pourra stationner sur le terrain après déballage.** L'Ouverture au public se fera de 08h30 à 18h00. Le stand café/croissant sera ouvert dès 7h00.

En cas de tempête, mauvais temps, pluie pendant la durée de la manifestation, ou en cas d'absence de l'exposant pour toutes raisons, les droits d'inscriptions ne lui seront pas restitués.

Les exposants déclarent renoncer à tous recours contre les organisateurs du vide-grenier en cas de vol, détériorations, dommages matériels causés à leur préjudice à l'occasion et pendant le séjour des marchandises sur l'emplacement du vide-grenier.

Pour les professionnels, les prix des objets présentés devront être portés à la connaissance du public, conformément à la législation en vigueur.

L'exposant doit débarrasser la totalité de ses objets et emballages à son départ, et laisser son emplacement propre.

Toute infraction au règlement pourra entraîner le renvoi immédiat de l'exposant sans qu'il puisse réclamer une indemnité quelconque.

VIDE-GRENIER BRENTHONNE

DIMANCHE 22 JUILLET 2018

Inscriptions et renseignements : par tel au 06.76.03.32.61 ou par courriel à comitedesfetesbrenthonne@gmail.com

Règlement

Nouveau : métrage par module de 3 mètres chacun

Le n° d'emplacement sera communiqué dès la confirmation d'inscription. **Emplacement SANS voiture.** Après déballage, les voitures devront se garer sur les parkings à l'extérieur.

Le déballage aura lieu de **6h30** à 8h30. **Aucune voiture ne pourra stationner sur le terrain après déballage.** L'Ouverture au public se fera de 08h30 à 18h00. Le stand café/croissant sera ouvert dès 7h00.

En cas de tempête, mauvais temps, pluie pendant la durée de la manifestation, ou en cas d'absence de l'exposant pour toutes raisons, les droits d'inscriptions ne lui seront pas restitués.

Les exposants déclarent renoncer à tous recours contre les organisateurs du vide-grenier en cas de vol, détériorations, dommages matériels causés à leur préjudice à l'occasion et pendant le séjour des marchandises sur l'emplacement du vide-grenier.

Pour les professionnels, les prix des objets présentés devront être portés à la connaissance du public, conformément à la législation en vigueur.

L'exposant doit débarrasser la totalité de ses objets et emballages à son départ, et laisser son emplacement propre.

Toute infraction au règlement pourra entraîner le renvoi immédiat de l'exposant sans qu'il puisse réclamer une indemnité quelconque.